

Laurent **CARRIÉ**
Président de la commission Officiels
Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation
Courriel : officiels@ffnatationlna.fr

A Talence, le 29 septembre 2025

Objet : Rappel du fonctionnement relatif à la formation des officiels

À l'attention :

- des référents départementaux natation course,
- du référent natation artistique,
- des référents water-polo,
- du référent plongeon

Par le présent courrier, je souhaite rappeler à l'ensemble des officiels de toutes les disciplines le fonctionnement en vigueur concernant la formation théorique et pratique des officiels.

La formation des officiels reste placée sous la responsabilité du responsable de formation de chaque discipline, qui en assure le suivi et la validation.

Il est important de rappeler qu'un officiel peut entamer sa formation théorique et/ou pratique dans un département et la poursuivre dans un autre au sein d'une même ligue. De même, il peut décider de continuer sa formation dans une autre ligue.

Dans tous les cas, que le changement concerne un département ou une ligue, l'officiel doit impérativement prévenir au préalable le responsable de sa discipline. Cette démarche est indispensable pour permettre un échange entre le responsable de formation « perdant » et le responsable « gagnant », et ainsi garantir la continuité et la cohérence du cursus de formation de l'officiel.

Je sais pouvoir compter sur vous pour veiller au respect strict de ce fonctionnement et pour relayer ces informations auprès des officiels concernés dans vos disciplines respectives.

Je vous remercie de votre collaboration et de votre implication au service du développement et de la qualité de l'arbitrage dans toutes nos disciplines.

Avec mes salutations sportives et dévouées.

A Talence, le 29/09/2025

Laurent CARRIÉ
Président de la Commission des Officiels

